

# RÉCIPROCITÉ

---

La Réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis est établie par une Convention Douanière signée le 27 janvier dernier entre les hon. Fielding et Paterson représentant le gouvernement du Canada et l'hon. Knox représentant le gouvernement des Etats-Unis.

En vertu de cette convention, les produits naturels du Canada provenant de nos fermes, de nos serres, de nos pêches, de nos forêts et de nos mines pourront entrer aux Etats-Unis sans y payer de droits de douane, et RÉCIPROQUEMENT, les consommateurs canadiens pourront acheter aux Etats-Unis et faire entrer en Canada sans payer de droits les articles de consommation ou produits de la ferme et du jardinage dont ils ont besoin.

Sur un certain nombre d'articles, les droits de douane ont été ÉGALISÉS et mis au même taux dans les tarifs des deux pays, c'est-à-dire qu'ils auront à acquitter RÉCIPROQUEMENT les mêmes droits.

Cette convention établit donc entre le Canada et les Etats-Unis LE LIBRE ÉCHANGE des produits naturels de consommation, et L'ÉGALITÉ DE TARIF des produits naturels nécessitant encore un certain montant de protection.

Au cultivateur, elle permet de vendre librement ses produits sur le marché où il trouvera LE PRIX LE PLUS ÉLEVÉ.

Au consommateur elle permet d'acheter librement les articles de consommation sur le marché où il trouvera LE PRIX LE PLUS BAS.

C'est le système idéal que le peuple canadien a toujours réclamé.

En 1854, un traité de réciprocité fut conclu avec les Etats-Unis. Ce fut l'âge d'or du Canada et de la province de Québec en particulier. En douze ans la Réciprocité avait TRIPLÉ les exportations agricoles du Canada aux Etats-Unis.

Ce fut un deuil général quand, en 1866, les Etats-Unis refusèrent de renouveler le traité; ce refus était basé sur deux raisons:

Les Etats-Unis prétendaient que tous les avantages avaient été pour le Canada.

Les Etats-Unis se vengeaient de l'attitude de la Grande Bretagne qui dans la guerre de Sécession avait favorisé le Sud.

En somme, comme trop souvent, LE CANADA PAYAIT POUR LES ERREURS DE L'ANGLETERRE.

Et c'est encore PAR AMOUR DE L'ANGLETERRE que les Tories—et même M. Monk à Trois-Rivières—demandent à nos cultivateurs de se priver des avantages du commerce avec les Etats-Unis.